## Marché immobilier des avocats

L'avocat est votre Conseil privilégié lors d'un divorce ou d'une succession.

Me Cécile NONFOUX est également votre interlocuteur lors de vos transactions immobilières.

En tant qu'adhérente du MARCHE IMMOBILIER DES AVOCATS, elle peut être votre mandataire pour vendre votre bien immobilier.



Le Marché Immobilier des Avocats (M.I.A) est une association Loi 1901 ouverte à l'ensemble des Barreaux de France qui permet à l'Avocat de gérer pour le compte de son client, une opération de transaction ou d'acquisition, dans les meilleures conditions (efficacité, sécurité, confidentialité).

Rachat de soulte, rachat de crédit, vente de biens immobiliers : Me Cécile NONFOUX vous conseille et vous accompagne pour mener à vos biens vos projets, qu'ils soient judiciaires ou amiables.

Pour le compte de ses clients, Me NONFOUX peut exercer l'activité de Mandataire en transaction immobilier pour une opération d'acquisition ou de vente.

En vous offrant un service accessoire à sa mission d'avocat, elle met à votre service les atouts de l'avocat : La déontologie, la sécurité et la compétence.